

COMMUNIQUÉ

Publication immédiate

LABELLE : PREMIER VILLAGE-RELAIS AU QUÉBEC

Labelle est le premier Village-relais au Québec tel que confirmé le 18 juin dernier par la ministre des Transports du Québec, et ce, après les 2 bancs d'essai.

Après 9 mois de travail à temps pleins pour l'obtention de l'appellation Village-relais la Municipalité de Labelle a rencontré le Comité des Villages-relais le 28 mai dernier. Onze représentants de différents organismes et ministères se sont déplacés à Labelle pour en faire la visite et avoir une présentation du dossier de candidature.

Rappelons que le Programme de reconnaissance des Villages-relais a pour objectif d'offrir aux usagers de la route l'assurance de trouver dans un réseau de Village-relais, des services d'accueil de qualité. Ces services visent à accroître la sécurité des usagers de la route en dehors des grands centres, à offrir un accueil et une diversité de service de qualité, améliorer l'aspect physique des lieux et des bâtiments et à leur mise en valeur touristique. Finalement cette appellation Village-relais, devrait favoriser le développement local et régional.

De plus, l'attribution de l'appellation Village-relais inclut l'installation de panneaux de signalisation et d'information, et ce, par la direction des parcs routiers du ministère des Transports. En outre les Village-relais seront bientôt identifiés distinctement sur les cartes routières québécoises.

- 30 -

Pour plus d'information :
Christiane Cholette
Secrétaire-trésorière et directrice générale
Tél. : (819) 681-3371, poste 5004